

VONTOBEL FUND
Société d'investissement à capital variable
11–13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
RCS Luxembourg B38170
(ci-après le «Fonds»)

Luxembourg, le 8 février 2021

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration du Fonds (le « Conseil d'administration ») souhaite vous informer de modifications apportées au prospectus du Fonds (le « Prospectus »), lesquelles sont présentées ci-dessous :

1. Modification de l'objectif et de la politique d'investissement du compartiment Vontobel Fund – Euro Bond et changement de son appellation qui devient Vontobel Fund – Green Bond

L'objectif d'investissement du compartiment sera modifié afin de supprimer la référence à l'« EUR ». Le nouvel objectif d'investissement est le suivant :

« Vontobel Fund – Green Bond (le « Compartiment ») vise à dégager un rendement du placement ».

La politique d'investissement du Compartiment sera modifiée pour refléter le fait que les actifs du Compartiment sont essentiellement investis dans différents instruments de dette à taux fixe et variable classés dans la catégorie des « Obligations vertes » (auparavant : libellées en euros), y compris des titres garantis par des actifs et des créances hypothécaires (« ABS/MBS »), des obligations convertibles et des warrants émis par des emprunteurs publics ou privés, sachant qu'un maximum de 25% des actifs nets du Compartiment pourront être investis dans des obligations convertibles et des warrants.

Les « green bonds » sont des instruments obligataires dont les produits sont appliqués au financement ou au refinancement de projets nouveaux et/ou existants qui bénéficient à l'environnement.

La stratégie de placement et le profil de risque du Compartiment évolueront en conséquence.

L'appellation du Compartiment sera modifiée pour refléter le changement susmentionné.

2. Modification de la politique d'investissement du compartiment Vontobel Fund – Value Bond

La politique d'investissement du compartiment sera modifiée en ajoutant une liste non exclusive d'instruments financiers dérivés, négociés en bourse ou de gré à gré, que le compartiment pourra utiliser à des fins de couverture, notamment des risques de crédit, de change et de taux d'intérêt, ainsi que pour atteindre l'objectif d'investissement.

Les instruments financiers dérivés concernés comprennent, entre autres, des contrats à terme de type forward et future, des swaps, y compris des swaps de taux d'intérêt, des dérivés de crédit, y compris des couvertures sur événement de crédit (*credit default swaps*), ainsi que des options, y compris des options sur devises, en particulier impliquant des devises livrables, des swaptions, des options sur les instruments dérivés susmentionnés et des options exotiques.

3. Clarification de la définition des titres d'émetteurs en difficulté et augmentation du niveau maximum des facteurs de Single Swing Pricing des compartiments Vontobel Fund – Emerging Markets Blend, Vontobel Fund – Emerging Markets Corporate Bond et Vontobel Fund – Emerging Markets Debt

La définition des titres d'émetteurs en difficulté sera clarifiée pour considérer comme tels les titres assortis d'une note inférieure à CCC- selon Standard & Poor's (ou d'une note équivalente selon une autre agence de notation).

Chacun des compartiments mentionnés dans la présente section 3 dispose d'un mécanisme de swing pricing et le facteur de Single Swing Pricing maximum applicable passera de jusqu'à 1% à jusqu'à 3% de la valeur nette d'inventaire.

4. Modification de l'objectif et de la politique d'investissement du compartiment Vontobel Fund - Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond (le « Compartiment ») et augmentation du facteur de Single Swing Pricing maximum

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment, qui auparavant consistait à « s'efforcer d'obtenir le meilleur rendement possible », sera désormais de « s'efforcer de surperformer le marché de la dette souveraine émergente en monnaie locale à moyen terme sur une base ajustée au risque, tout en respectant la stratégie ESG du Compartiment ».

Politique d'investissement

Le processus d'investissement sera modifié de sorte à intégrer les critères ESG en orientant les placements vers des émetteurs gouvernementaux plus durables qui répondent aux critères ESG du Gestionnaire d'investissement. Les pays qui s'engagent à respecter les principes de durabilité sont censés disposer d'un cadre institutionnel plus solide, d'un développement social et environnemental plus sain et d'une meilleure résistance aux chocs internes et externes. Ces caractéristiques devraient permettre une croissance économique plus durable à long terme.

Outre le fait d'orienter les placements vers des pays plus durables, le Fonds s'abstient d'investir dans des titres émis par des émetteurs de pays non démocratiques conformément à la classification d'un fournisseur de recherche tiers.

Le Gestionnaire d'investissement surveille les émetteurs pour détecter les controverses ESG et s'efforce de s'engager auprès des organismes gouvernementaux en ce qui concerne les politiques ESG et de promouvoir la sensibilisation au développement durable.

La définition des titres d'émetteurs en difficulté sera clarifiée pour considérer comme tels les titres assortis d'une note inférieure à CCC- selon Standard & Poor's (ou d'une note équivalente selon une autre agence de notation).

Conformément à la stratégie ESG du Compartiment, jusqu'à 33% des actifs nets du Compartiment seront exposés à des instruments de dette et des instruments du marché monétaire en dehors de son univers d'investissement. L'investissement dans des classes d'actifs alternatives et des actions ne sera plus autorisé.

La politique d'investissement du Compartiment sera en outre modifiée par l'ajout d'une liste non exclusive d'instruments financiers dérivés, négociés en bourse ou de gré à gré, que le Compartiment peut utiliser à des fins de couverture, notamment des risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'autres risques de marché, et pour s'exposer aux classes d'actifs autorisées du Compartiment.

Les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture (y compris la couverture des risques de change) et d'accumulation d'une exposition aux catégories d'actifs ci-dessus. Les instruments financiers dérivés utilisés comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les contrats de change à terme livrables et non livrables, les options et les swaps, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme sur devises, sur taux d'intérêt et sur obligations, les dérivés de crédit, en particulier les swaps de défaut de crédit.

Facteurs de risque

La communication relative aux facteurs de risque a été améliorée en ce qui concerne le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque des marchés émergents, le risque de règlement et les facteurs de risque supplémentaires suivants : risque de taux d'intérêt, risque ESG, risque de crédit, risque de contrepartie.

Single Swing Pricing

Le Compartiment dispose d'un mécanisme de Single Swing Pricing et le facteur de Single Swing Pricing maximum applicable augmentera de jusqu'à 1% à jusqu'à 3% de la valeur nette d'inventaire.

5. Modification de l'objectif et de la politique d'investissement et du profil de l'investisseur type du compartiment Vontobel Fund – Bond Global Aggregate (le « Compartiment »)

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment, qui auparavant consistait à « s'efforcer d'obtenir le meilleur rendement possible », sera désormais de « s'efforcer de surperformer son indice de référence, le Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index (EUR Hedged), sur un cycle d'investissement glissant de trois ans, tout en générant une performance absolue positive sur ce même cycle ».

Politique d'investissement

La politique d'investissement sera clarifiée en incluant des précisions sur l'engagement du Compartiment dans la gestion active des devises et son exposition active à différentes monnaies et à la volatilité, y compris la volatilité des devises.

La définition des titres d'émetteurs en difficulté sera également clarifiée pour considérer comme tels les titres assortis d'une note inférieure à CCC- selon Standard & Poor's (ou d'une note équivalente selon une autre agence de notation).

Il sera en outre précisé que le Compartiment peut par ailleurs obtenir une exposition aux classes d'actifs concernées via des fonds d'investissement éligibles, à concurrence de 10% de ses actifs nets.

La politique d'investissement sera également complétée par la description suivante du processus de gestion :

Le Gestionnaire d'investissement applique une approche flexible de la gestion des obligations et des devises mondiales.

Le Gestionnaire d'investissement vise à maximiser la diversification de l'exposition du Compartiment aux taux mondiaux, aux spreads de crédit et aux devises à travers trois dimensions : les classes d'actifs, les stratégies d'investissement et les horizons temporels. Un processus structuré de construction de portefeuille vise à équilibrer la

répartition du risque entre les taux, le crédit et les devises, et à réduire l'impact des variations potentielles selon les perspectives du gestionnaire de portefeuille.

L'équipe de gestion déploie une approche macroéconomique dynamique « Top down » pour gérer activement les portefeuilles au cours des cycles économiques, en s'appuyant sur son expertise interne dans le domaine des obligations d'entreprise, des obligations des marchés émergents et des devises.

Les perspectives stratégiques à long terme du Gestionnaire d'investissement sont complétées par des décisions tactiques visant à tirer profit des opportunités de trading sur les marchés de la volatilité et à ajuster de manière dynamique l'exposition totale du portefeuille du Compartiment au risque. La diversification du Compartiment est renforcée par la mise en place de positions directionnelles et de valeur relative limitées en taille.

Le résultat escompté du processus d'investissement est une performance absolue positive ainsi qu'une performance relative positive (alpha) et une faible corrélation avec les autres classes d'actifs.

La mise en œuvre de la stratégie susmentionnée pour atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment nécessite l'utilisation d'instruments financiers dérivés qui peuvent entraîner un effet de levier nettement plus important que les stratégies qui n'utilisent pas de produits dérivés.

La section « Classification des risques » fournit des précisions sur l'effet de levier et sur les techniques permettant de le renforcer.

Classification des risques

La réalisation de l'objectif d'investissement du Compartiment et la mise en œuvre de la stratégie susmentionnée nécessitent l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une plus large mesure. Il en résulte un niveau de levier accru du portefeuille du Compartiment par rapport aux portefeuilles qui mettent en œuvre des stratégies ordinaires.

L'emploi des instruments dérivés comprend l'utilisation de stratégies d'options multi-jambes aux fins de gestion des devises et de la volatilité, conformément à la politique d'investissement du Compartiment.

Alors que la mesure du risque économique effectif de ces stratégies devrait être basée sur la compensation des positions constitutives, l'effet de levier selon la somme des notionnels correspond à la somme des notionnels absolus des contrats dérivés constitutifs hors compensation (autrement dit, si une jambe représente l'achat d'une option d'achat hors de la monnaie et l'autre jambe représente la vente d'une option d'achat dans la monnaie sur le même actif sous-jacent).

Néanmoins, chaque jambe de la position en option multi-jambes contribue au niveau moyen d'effet de levier sachant que ce niveau est calculé sur une base brute. En outre, du fait de la nature personnalisée de la gestion des devises et de la volatilité, tout ajustement des positions en options ou en contrats forward sur devises n'entraîne pas une réduction de l'exposition au contrat d'option ou contrat forward existant, mais crée un nouveau contrat en sens opposé pour atteindre l'exposition souhaitée, ce qui contribue également de manière significative au niveau de l'effet de levier brut observé.

Profil de l'investisseur type

En conséquence, le profil de l'investisseur type sera modifié comme suit : « Le Compartiment est adapté aux investisseurs qui disposent d'un horizon de placement de moyen terme, qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres

obligataires à moyen et à long terme et qui cherchent à obtenir un revenu et un rendement du capital. Les investisseurs doivent également être prêts à accepter des risques d'investissement, en particulier les risques liés aux investissements dans des ABS/MBS, des titres d'entreprise à haut rendement, des obligations CoCo, à la gestion active des devises et au recours important à des produits dérivés, et doivent également être en mesure de tolérer la volatilité. »

Facteurs de risque

La communication relative aux facteurs de risque a été améliorée en ce qui concerne le risque de crédit, le risque de liquidité et les facteurs de risque supplémentaires suivants : risque lié à l'effet de levier, risque lié au négoce de devises, risque lié au négoce de la volatilité et risques liés aux marchés émergents.

6. Modification de la politique d'investissement et du profil de l'investisseur type du compartiment Fonds Vontobel – Absolute Return Bond (EUR) (le « Compartiment »)

Politique d'investissement

La politique d'investissement sera clarifiée en incluant des précisions sur l'engagement du Compartiment dans la gestion active des devises et son exposition active à différentes monnaies et à la volatilité, y compris la volatilité des devises.

La définition des titres d'émetteurs en difficulté sera également clarifiée pour considérer comme tels les titres assortis d'une note inférieure à CCC- selon Standard & Poor's (ou d'une note équivalente selon une autre agence de notation).

Il sera en outre précisé que le Compartiment peut par ailleurs obtenir une exposition aux classes d'actifs concernées via des fonds d'investissement éligibles, à concurrence de 10% de ses actifs nets.

La politique d'investissement du Compartiment sera en outre modifiée par l'ajout d'une liste non exclusive d'instruments dérivés négociés en bourse ou de gré à gré que le Compartiment pourra utiliser pour atteindre l'objectif d'investissement ou aux fins de couverture, notamment contre les risques de crédit, de change et de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés concernés comprennent, entre autres, des contrats à terme de type forward et future, des swaps, y compris des swaps de taux d'intérêt, des dérivés de crédit, y compris des couvertures sur événement de crédit (*credit default swaps*), ainsi que des options, y compris des options sur devises, en particulier impliquant des devises livrables, des swaptions, des options sur les instruments dérivés susmentionnés et des options exotiques.

La politique d'investissement sera également complétée par la description suivante du processus de gestion :

Le Gestionnaire d'investissement applique une approche flexible de la gestion des obligations et des devises mondiales.

Le Gestionnaire d'investissement vise à maximiser la diversification de l'exposition du Compartiment aux taux mondiaux, aux spreads de crédit et aux devises à travers trois dimensions : les classes d'actifs, les stratégies d'investissement et les horizons temporels. Un processus structuré de construction de portefeuille vise à équilibrer la répartition du risque entre les taux, le crédit et les devises, et à réduire l'impact des variations potentielles selon les perspectives du gestionnaire de portefeuille.

L'équipe de gestion déploie une approche macroéconomique dynamique « Top down » pour gérer activement les portefeuilles au cours des cycles économiques, en s'appuyant

sur son expertise interne dans le domaine des obligations d'entreprise, des obligations des marchés émergents et des devises.

Les perspectives stratégiques à long terme du Gestionnaire d'investissement sont complétées par des décisions tactiques visant à tirer profit des opportunités de trading sur les marchés de la volatilité et à ajuster de manière dynamique l'exposition totale du portefeuille du Compartiment au risque. La diversification du Compartiment est renforcée par la mise en place de positions directionnelles et de valeur relative limitées en taille.

Le résultat escompté du processus d'investissement est une performance absolue positive ainsi qu'une performance relative positive (alpha) et une faible corrélation avec les autres classes d'actifs.

La mise en œuvre de la stratégie susmentionnée pour atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment nécessite l'utilisation d'instruments financiers dérivés qui peuvent entraîner un effet de levier nettement plus important que les stratégies qui n'utilisent pas de produits dérivés.

La section « Classification des risques » fournit des précisions sur l'effet de levier et sur les techniques permettant de le renforcer.

Classification des risques

La réalisation de l'objectif d'investissement du Compartiment et la mise en œuvre de la stratégie susmentionnée nécessitent l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une plus large mesure. Il en résulte un niveau de levier accru du portefeuille du Compartiment par rapport aux portefeuilles qui mettent en œuvre des stratégies ordinaires.

L'emploi des instruments dérivés comprend l'utilisation de stratégies d'options multi-jambes aux fins de gestion des devises et de la volatilité, conformément à la politique d'investissement du Compartiment.

Alors que la mesure du risque économique effectif de ces stratégies devrait être basée sur la compensation des positions constitutives, l'effet de levier selon la somme des notionnels correspond à la somme des notionnels absolus des contrats dérivés constitutifs hors compensation (autrement dit, si une jambe représente l'achat d'une option d'achat hors de la monnaie et l'autre jambe représente la vente d'une option d'achat dans la monnaie sur le même actif sous-jacent).

Néanmoins, chaque jambe de la position en option multi-jambes contribue au niveau moyen d'effet de levier sachant que ce niveau est calculé sur une base brute. En outre, du fait de la nature personnalisée de la gestion des devises et de la volatilité, tout ajustement des positions en options ou en contrats forward sur devises n'entraîne pas une réduction de l'exposition au contrat d'option ou contrat forward existant, mais crée un nouveau contrat en sens opposé pour atteindre l'exposition souhaitée, ce qui contribue également de manière significative au niveau de l'effet de levier brut observé.

Profil de l'investisseur type

En conséquence, le profil de l'investisseur type sera modifié comme suit : « Le Compartiment est adapté aux investisseurs privés et institutionnels qui disposent d'un horizon de placement de moyen terme, qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres obligataires à moyen et à long terme et qui cherchent à obtenir un revenu et un rendement du capital, tout en étant conscients de la fluctuation associée des cours. Les investisseurs doivent également être prêts à accepter des risques d'investissement, en particulier les risques liés aux ABS/MBS, aux obligations

CoCo, à la gestion active des devises et au recours important à des produits dérivés, et doivent également être en mesure de tolérer la volatilité. »

Facteurs de risque

La communication relative aux facteurs de risque a été améliorée en ce qui concerne le risque de crédit, le risque de liquidité et les facteurs de risque supplémentaires suivants : risque lié à l'effet de levier, risque lié au négoce de devises, risque lié au négoce de la volatilité.

7. Modification de la politique d'investissement et du profil de l'investisseur type du compartiment Vontobel Fund – Absolute Return Bond Dynamic (le « Compartiment »)

Politique d'investissement

La politique d'investissement sera clarifiée en incluant des précisions sur l'engagement du Compartiment dans la gestion active des devises et son exposition active à différentes monnaies et à la volatilité, y compris la volatilité des devises.

La définition des titres d'émetteurs en difficulté sera également clarifiée pour considérer comme tels les titres assortis d'une note inférieure à CCC- selon Standard & Poor's (ou d'une note équivalente selon une autre agence de notation).

Il sera en outre précisé que le Compartiment peut par ailleurs obtenir une exposition aux classes d'actifs concernées via des fonds d'investissement éligibles, à concurrence de 10% de ses actifs nets.

La politique d'investissement du Compartiment sera en outre modifiée par l'ajout d'une liste non exclusive d'instruments dérivés négociés en bourse ou de gré à gré que le Compartiment pourra utiliser pour atteindre l'objectif d'investissement ou aux fins de couverture, notamment contre les risques de crédit, de change et de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés concernés comprennent, entre autres, des contrats à terme de type forward et future, des swaps, y compris des swaps de taux d'intérêt, des dérivés de crédit, y compris des couvertures sur événement de crédit (*credit default swaps*), ainsi que des options, y compris des options sur devises, en particulier impliquant des devises livrables, des swaptions, des options sur les instruments dérivés susmentionnés et des options exotiques.

La politique d'investissement sera également complétée par la description suivante du processus de gestion :

Le Gestionnaire d'investissement applique une approche flexible de la gestion des obligations et des devises mondiales.

Le Gestionnaire d'investissement vise à maximiser la diversification de l'exposition du Compartiment aux taux mondiaux, aux spreads de crédit, aux actions et aux devises à travers trois dimensions : les classes d'actifs, les stratégies d'investissement et les horizons temporels. Un processus structuré de construction de portefeuille vise à équilibrer la répartition du risque entre les taux, le crédit, les actions et les devises, et à réduire l'impact des variations potentielles selon les perspectives du gestionnaire de portefeuille.

L'équipe de gestion déploie une approche macroéconomique dynamique « Top down » pour gérer activement les portefeuilles au cours des cycles économiques, en s'appuyant

sur son expertise interne dans le domaine des obligations d'entreprise, des obligations des marchés émergents et des devises.

Les perspectives stratégiques à long terme du Gestionnaire d'investissement sont complétées par des décisions tactiques visant à tirer profit des opportunités de trading sur les marchés de la volatilité et à ajuster de manière dynamique l'exposition totale du portefeuille du Compartiment au risque. La diversification du Compartiment est renforcée par la mise en place de positions directionnelles et de valeur relative limitées en taille.

Le résultat escompté du processus d'investissement est une performance absolue positive ainsi qu'une performance relative positive (alpha) et une faible corrélation avec les autres classes d'actifs.

La mise en œuvre de la stratégie susmentionnée pour atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment nécessite l'utilisation d'instruments financiers dérivés qui peuvent entraîner un effet de levier nettement plus important que les stratégies qui n'utilisent pas de produits dérivés.

La section « Classification des risques » fournit des précisions sur l'effet de levier et sur les techniques permettant de le renforcer.

Classification des risques

La réalisation de l'objectif d'investissement du Compartiment et la mise en œuvre de la stratégie susmentionnée nécessitent l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une plus large mesure. Il en résulte un niveau de levier accru du portefeuille du Compartiment par rapport aux portefeuilles qui mettent en œuvre des stratégies ordinaires.

L'emploi des instruments dérivés comprend l'utilisation de stratégies d'options multi-jambes aux fins de gestion des devises et de la volatilité, conformément à la politique d'investissement du Compartiment.

Alors que la mesure du risque économique effectif de ces stratégies devrait être basée sur la compensation des positions constitutives, l'effet de levier selon la somme des notionnels correspond à la somme des notionnels absolus des contrats dérivés constitutifs hors compensation (autrement dit, si une jambe représente l'achat d'une option d'achat hors de la monnaie et l'autre jambe représente la vente d'une option d'achat dans la monnaie sur le même actif sous-jacent).

Néanmoins, chaque jambe de la position en option multi-jambes contribue au niveau moyen d'effet de levier sachant que ce niveau est calculé sur une base brute. En outre, du fait de la nature personnalisée de la gestion des devises et de la volatilité, tout ajustement des positions en options ou en contrats forward sur devises n'entraîne pas une réduction de l'exposition au contrat d'option ou contrat forward existant, mais crée un nouveau contrat en sens opposé pour atteindre l'exposition souhaitée, ce qui contribue également de manière significative au niveau de l'effet de levier brut observé.

Profil de l'investisseur type

En conséquence, le profil de l'investisseur type sera modifié comme suit : « Le Compartiment est adapté aux investisseurs privés et institutionnels qui disposent d'un horizon de placement de moyen terme, qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres obligataires à taux fixe et variable à moyen et à long terme et qui cherchent à obtenir un rendement du placement et du capital, tout en étant conscients de la fluctuation associée des cours. Les investisseurs doivent également être prêts à accepter des risques d'investissement, en particulier les risques liés aux investissements dans des ABS/MBS, des titres d'entreprise à haut rendement, des

obligations CoCo, à la gestion active des devises et au recours important à des produits dérivés, et doivent également être en mesure de tolérer la volatilité. »

Facteurs de risque

La communication relative aux facteurs de risque a été améliorée en ce qui concerne le risque de crédit, le risque de liquidité et les facteurs de risque supplémentaires suivants : risque lié à l'effet de levier, risque lié au négoce de devises, risque lié au négoce de la volatilité.

8. Modification de la politique d'investissement et du profil de l'investisseur type du compartiment Vontobel Fund – Credit Opportunities (le « Compartiment »)

Politique d'investissement

La politique d'investissement sera clarifiée en incluant des précisions sur l'engagement du Compartiment dans la gestion active des devises et son exposition active à différentes monnaies et à la volatilité, y compris la volatilité des devises.

La définition des titres d'émetteurs en difficulté sera également clarifiée pour considérer comme tels les titres assortis d'une note inférieure à CCC- selon Standard & Poor's (ou d'une note équivalente selon une autre agence de notation).

Il sera en outre précisé que le Compartiment peut par ailleurs obtenir une exposition aux classes d'actifs concernées via des fonds d'investissement éligibles, à concurrence de 10% de ses actifs nets.

La politique d'investissement du Compartiment sera en outre modifiée par l'ajout des options exotiques à la liste non exclusive des produits dérivés négociés en bourse ou de gré à gré que le Compartiment peut utiliser pour atteindre l'objectif d'investissement ou aux fins de couverture, notamment contre les risques de crédit, de change et de taux d'intérêt.

La politique d'investissement sera également complétée par la description suivante du processus de gestion :

Le Gestionnaire d'investissement applique une approche flexible à la gestion du crédit.

Le Gestionnaire d'investissement vise à maximiser la diversification de l'exposition du Compartiment aux taux mondiaux, aux spreads de crédit, aux actions et aux devises à travers trois dimensions : les classes d'actifs, les stratégies d'investissement et les horizons temporels. Un processus structuré de construction de portefeuille vise à équilibrer l'allocation au risque entre les taux, le crédit, les actions et les devises, et à réduire l'impact des variations potentielles selon les perspectives du gestionnaire de portefeuille.

L'équipe de gestion déploie une approche macroéconomique dynamique « Top down » pour gérer activement les portefeuilles au cours des cycles économiques, en s'appuyant sur son expertise interne dans le domaine des obligations d'entreprise, des obligations des marchés émergents et des devises.

Les perspectives stratégiques à long terme du Gestionnaire d'investissement sont complétées par des décisions tactiques visant à tirer profit des opportunités de trading sur les marchés de la volatilité et à ajuster de manière dynamique l'exposition totale du portefeuille du Compartiment au risque. La diversification du Compartiment est

renforcée par la mise en place de positions directionnelles et de valeur relative limitées en taille.

Le résultat escompté du processus d'investissement est une performance absolue positive ainsi qu'une performance relative positive (alpha) et une faible corrélation avec les autres classes d'actifs.

La mise en œuvre de la stratégie susmentionnée pour atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment nécessite l'utilisation d'instruments financiers dérivés qui peuvent entraîner un effet de levier nettement plus important que les stratégies qui n'utilisent pas de produits dérivés.

La section « Classification des risques » fournit des précisions sur l'effet de levier et sur les techniques permettant de le renforcer.

Classification des risques

La réalisation de l'objectif d'investissement du Compartiment et la mise en œuvre de la stratégie susmentionnée nécessitent l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une plus large mesure. Il en résulte un niveau de levier accru du portefeuille du Compartiment par rapport aux portefeuilles qui mettent en œuvre des stratégies simples.

L'emploi des instruments dérivés comprend l'utilisation de stratégies d'options multi-jambes aux fins de gestion des devises et de la volatilité, conformément à la politique d'investissement du Compartiment.

Alors que la mesure du risque économique effectif de ces stratégies devrait être basée sur la compensation des positions constitutives, l'effet de levier selon la somme des notionnels correspond à la somme des notionnels absolus des contrats dérivés constitutifs hors compensation (autrement dit, si une jambe représente l'achat d'une option d'achat hors de la monnaie et l'autre jambe représente la vente d'une option d'achat dans la monnaie sur le même actif sous-jacent).

Néanmoins, chaque jambe de la position en option multi-jambes contribue au niveau moyen d'effet de levier sachant que ce niveau est calculé sur une base brute. En outre, du fait de la nature personnalisée de la gestion des devises et de la volatilité, tout ajustement des positions en options ou en contrats forward sur devises n'entraîne pas une réduction de l'exposition au contrat d'option ou contrat forward existant, mais crée un nouveau contrat en sens opposé pour atteindre l'exposition souhaitée, ce qui contribue également de manière significative au niveau de l'effet de levier brut observé.

Profil de l'investisseur type

En conséquence, le profil de l'investisseur type sera modifié comme suit : « Le Compartiment est adapté aux investisseurs privés et institutionnels qui disposent d'un horizon de placement de moyen terme, qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres obligataires à taux fixe et variable à moyen et à long terme et qui cherchent à obtenir un revenu et des plus-values, tout en étant conscients de la fluctuation associée des cours. Les investisseurs doivent également être prêts à accepter des risques d'investissement, en particulier les risques liés aux investissements dans des ABS/MBS, des titres d'entreprise à haut rendement, des obligations CoCo, à la gestion active des devises et au recours important à des produits dérivés, et doivent également être en mesure de tolérer la volatilité. »

Facteurs de risque

La communication relative aux facteurs de risque a été améliorée en ce qui concerne le risque de crédit, le risque de liquidité et les facteurs de risque supplémentaires suivants : risque lié à l'effet de levier, risque de change, risque lié au négoce de devises, risque lié au négoce de la volatilité.

9. Ajustement de la politique d'investissement du compartiment Vontobel Fund – mtX China Leaders

La politique d'investissement du compartiment sera modifiée afin d'accroître la part des placements en actions A et B chinoises de 10% à 20% des actifs du compartiment.

10. Ajustement des politiques d'investissement des compartiments Vontobel Fund – Commodity, Vontobel Fund - Dynamic Commodity et Vontobel Fund – Non-Food Commodity

Les compartiments sont uniquement exposés à la série d'indices Bloomberg Commodity et/ou à leurs sous-indices à titre d'indices de référence pour le marché des matières premières. Etant donné que les compartiments ne sont pas exposés à la série d'indices S&P GSCI Commodity Index et/ou à leurs sous-indices, ceux-ci seront retirés des politiques d'investissement des compartiments.

Ce changement n'aura aucun effet sur la manière dont ces compartiments sont actuellement gérés, ni sur les portefeuilles de ces compartiments.

11. Réduction de la limite de risque globale du compartiment Vontobel Fund – Multi Asset Solution

Le compartiment applique la méthode de la valeur en risque absolue (*absolute VaR*) pour déterminer le risque global que comportent ses investissements.

La limite maximale du risque global du compartiment sera réduite de 20% à 8% de ses actifs nets.

12. Nomination de Gestionnaires délégués pour différents compartiments

Vontobel Asset Management AG, Vontobel Asset Management S.A., succursale de Munich, et Vontobel Asset Management S.A., succursale de Milan, font toutes partie du groupe Vontobel.

Vontobel Asset Management S.A., succursale de Munich, peut par conséquent être désignée à titre de gestionnaire délégué des compartiments suivants gérés par Vontobel Asset Management AG :

Vontobel Fund - Swiss Money, Vontobel Fund - Euro Short Term Bond, Vontobel Fund - US Dollar Money, Vontobel Fund - Swiss Franc Bond, Vontobel Fund - Euro Bond, Vontobel Fund - Sustainable Global Bond, Vontobel Fund - EUR Corporate Bond Mid Yield, Vontobel Fund - High Yield Bond, Vontobel Fund - Eastern European Bond, Vontobel Fund - Bond Global Aggregate, Vontobel Fund - Global Convertible Bond, Vontobel Fund - Emerging Markets Blend, Vontobel Fund - Emerging Markets Corporate Bond, Vontobel Fund - Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond, Vontobel Fund - Emerging Markets Debt, Vontobel Fund - Swiss Mid and Small Cap Equity, Vontobel Fund - mtX China Leaders, Vontobel Fund - Clean Technology, Vontobel Fund - Future Resources, Vontobel Fund - mtX Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan), Vontobel Fund - mtX Sustainable Emerging Markets Leaders, Vontobel Fund - Smart Data Equity, Vontobel Fund - Value Bond, Vontobel Fund - Absolute Return Bond (EUR), Vontobel Fund - Absolute Return Bond Dynamic, Vontobel Fund – Commodity, Vontobel Fund - Dynamic Commodity, Vontobel Fund - Non-Food Commodity, Vontobel Fund - Credit Opportunities, Vontobel Fund - Global Corporate Bond Mid Yield, Vontobel Fund - Multi Asset Income, Vontobel Fund - Multi Asset Defensive et Vontobel Fund - Sustainable Emerging Markets Debt.

Vontobel Asset Management AG peut être désignée comme gestionnaire délégué du compartiment Vontobel Fund – Multi Asset Solution par Vontobel Asset Management S.A., succursale de Milan.

13. Nouvelle définition de la notion de Jour ouvrable pour les compartiments Vontobel Fund – TwentyFour Absolute Return Credit Fund, Vontobel Fund – TwentyFour Sustainable Short Term Bond Income, Vontobel Fund – TwentyFour Strategic Income Fund et Vontobel Fund – TwentyFour Monument European Asset Backed Securities (les « Compartiments »)

La définition de la notion de Jour ouvrable applicable aux Compartiments sera modifiée.

La nouvelle définition précise que les actionnaires des Compartiments peuvent soumettre des demandes de souscription, de rachat, de conversion et de transfert de parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg et à Londres (c'est-à-dire ni le samedi, le dimanche, le Vendredi saint, les 24 et 31 décembre et/ou les jours fériés officiels au Luxembourg et au Royaume-Uni ; le « Jour ouvrable »).

14. Changement de dénomination de l'indice de référence du compartiment Vontobel Fund – High Yield Bond (le « Compartiment »)

Le nom de l'indice de référence utilisé comme taux de rendement minimal pour le calcul de la commission de performance du Compartiment a été changé de « Benchmark personnalisé » à « ICE BofAML High Yield Index personnalisé ».

15. Divers

Une mise à jour a été apportée à la partie générale du Prospectus. En outre, la description de la catégorie de parts S a été modifiée en ajoutant le fait que les frais sont facturés directement par la société du groupe Vontobel à l'investisseur en vertu de l'accord correspondant requis entre l'investisseur et la société concernée du groupe Vontobel (qui comprend la société de gestion du Fonds). Cette modification n'a pas d'impact négatif sur les actionnaires existants de la classe de parts.

La description de la classe de parts V sera modifiée par l'ajout d'une exigence facultative selon laquelle l'investisseur concerné peut disposer d'un accord de coopération avec une société du Groupe Vontobel. Cette modification n'a pas d'impact négatif sur les actionnaires existants de la classe de parts.

Le mécanisme de swing pricing a été ajusté de telle sorte qu'un facteur de Single Swing Pricing supérieur à 1% puisse être appliqué à certains compartiments. De plus, le Conseil d'administration peut décider d'appliquer des facteurs de Single Swing Pricing au-delà du niveau d'ajustement maximum d'un compartiment en cas de conditions de marché exceptionnelles.

Ces modifications prendront effet à compter du 9 mars 2021.

Les investisseurs qui s'opposeraient aux modifications stipulées dans les sections 1 à 10 pourront demander le rachat de leurs parts sans frais jusqu'à 15h45 ou 14h45 (tel qu'applicable selon le Prospectus du Fonds), heure de Luxembourg le 8 mars 2021 dernier délai, auprès de l'administrateur et des distributeurs du Fonds ou des autres bureaux autorisés à accepter les demandes de rachat.

Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs conseillers juridiques, financiers et/ou fiscaux s'ils ont des questions concernant ces modifications.

La dernière version du prospectus peut être obtenue gratuitement au siège social du fonds ou auprès de ses distributeurs.

Le Conseil d'administration